

N° 15 – 15 juillet 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

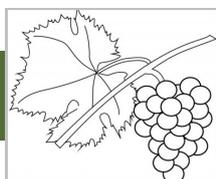
Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : La présence de symptômes sur grappes progresse encore sur les réseaux d'observation.

Mildiou : Vignoble toujours très sain. Très faible pression.

Tordeuses : Activité de ponte faible. Peu d'œufs observés.



STADES PHENOLOGIQUES



Stade 33 "fermeture de la grappe"

Le stade 33 « fermeture de la grappe » est maintenant généralisé au vignoble, tous secteurs confondus.

Au niveau physiologique, de la coulure et du millerandage sont signalés dans certaines parcelles. Toutefois, ces phénomènes restent de faible ampleur.

La contrainte hydrique s'installe progressivement au vignoble. Quelques symptômes de jaunissement des feuilles de la base des plants de vigne sont ponctuellement observés.

En comparaison avec les dates des stades phénologiques des années passées, la vigne semble conserver 3-4 jours d'avance.

Chardonnay, Pinot noir et Meunier : stade 33 "fermeture de la grappe".

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 06 au 10 juillet sur 174 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.



NOTE NATIONALE : *Drosophila suzukii* au vignoble

Une note nationale relative à *Drosophila suzukii* est disponible sur le site internet de la DRAAF Champagne Ardenne :

<http://draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Drosophila-suzukii-au-vignoble>



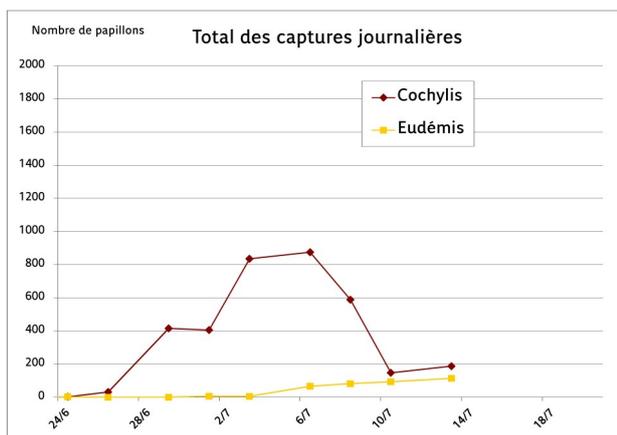
TORDEUSES

Situation

Le vol de la deuxième génération de *Cochylis* et d'*Eudémis* se poursuit, après une baisse sensible des captures liée aux conditions météorologiques, sèches et très chaudes du début du mois de juillet qui ont perturbé l'activité des papillons.

A ce jour, l'activité de ponte est de faible intensité.

Sur le réseau RSBT qui comprend 182 parcelles, seulement 13 œufs ont été trouvés, sur 8 parcelles différentes, non confusées. La situation est comparable sur les autres réseaux d'observation.



Mis à jour le 15/07/2015

Analyse du risque

Le vol est toujours en cours. Les conditions météo attendues pour les prochains jours sont à nouveau défavorables aux papillons, car sèches et chaudes. Toutefois, le risque G2 demeure potentiellement présent. La surveillance se poursuit.



MILDIU

Situation

A ce stade avancé de la campagne, le vignoble est toujours quasi indemne de symptômes sur feuilles et aucun symptôme sur grappe n'a été observé. Le peu de symptômes observé correspond à des taches anciennes et éparées.

Sur le réseau RSBT, la fréquence de parcelles concernées par la présence de taches sur feuilles reste stable (moins de 30 % de parcelles concernées par des taches sur feuilles).

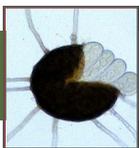
En l'absence de précipitations depuis le 7 juillet (sortie théorique de taches au 13 juillet), plus aucun cycle n'est en cours au vignoble.

Analyse du risque

En raison des très faibles cumuls de pluie tombés depuis le début de la campagne, et de la quasi absence de symptômes au vignoble, le risque épidémiologique mildiou à l'échelle du vignoble est très faible.

La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations diminue pour devenir nulle au stade « fermeture de la grappe ».

La protection peut donc être suspendue.



OIDIUM

Situation

Les observations sur grappes se poursuivent et concernent tous les cépages.

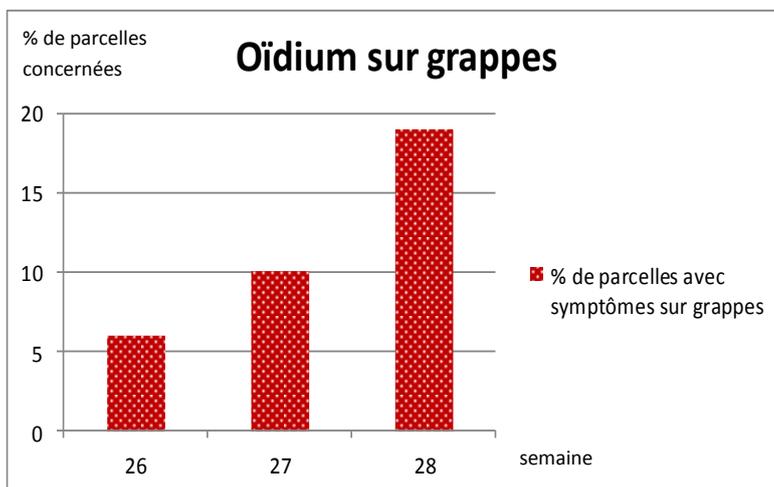
Les symptômes sont maintenant bien visibles, et une progression du nombre de parcelles touchées est constatée.

Sur le réseau RSBT, tous cépages confondus, la fréquence de parcelles concernées par la présence de symptômes sur grappes est passée de 10 % le 3 juillet à 19 % le 10 juillet.

Les symptômes concernent quasi exclusivement des parcelles de Chardonnay.

L'intensité des symptômes (nombre de baies touchées par grappe) reste faible.

A stade phénologique équivalent, 2015 se classe légèrement en dessous de 2004 et 2012, mais au dessus des autres années à forte pression (2006, 2008 et 2010).



Cette situation est le résultat du fort risque épidémique qui règne au vignoble depuis le début de la campagne.

Analyse du risque

La réceptivité à de nouvelles contaminations sur grappes décline progressivement pour devenir nulle à la fermeture de la grappe (stade 33).

Restez donc vigilant jusqu'à la fermeture complète de la grappe (soit environ fin juillet).

Vérifiez l'état sanitaire de vos parcelles (50 grappes, en effectuant un aller-retour dans la parcelle).

Adaptez la fin de protection en fonction de l'état sanitaire constaté au stade « fin fermeture » :

- moins de 10 % de grappes touchées : arrêt de la protection à la fermeture complète de la grappe
- plus de 10 % de grappes touchées : prise en compte du risque oïdium jusqu'à début véraison



Symptômes sur grappes.



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, CSGV et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.